



Le Breuil

République Française

DC - 27

DECISION DU MAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2024

OBJET : RÉNOVATION DES SANITAIRES DE L'ÉCOLE DES PRÉS CALARDS (BÂTIMENT ANCIEN).

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, visée par Monsieur le Sous-Préfet d'AUTUN le 30 juin 2020, qui donne délégation à Madame CORDELIER Chantal, Maire, pour certaines dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la conception archaïque des toilettes du bâtiment ancien de l'école élémentaire des Prés Calards,

Considérant les demandes formulées par la communauté éducative de l'école lors de différents conseils d'école,

Considérant la nécessité de rendre les toilettes plus agréables, accueillantes et fonctionnelles pour faciliter l'éducation à l'hygiène, prévenir les besoins fondamentaux des élèves et protéger leur intimité et leur sécurité,

Considérant le coût des travaux à engager,

Vu le projet présenté en concertation avec la directrice de l'école par les services communaux,

Vu le dispositif d'appel à projet du département de Saône et Loire,

Vu le dispositif DETR proposé par l'Etat,

DECIDE

De solliciter le département de Saône et Loire au titre de l'appel à projet 2025, notamment le volet 1 relatif aux services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments, dans le cadre de la thématique 151 des locaux scolaires et périscolaires, pour la rénovation des sanitaires de l'école des Prés Calards (bâtiment ancien) à hauteur de **8 900.00 HT €**, soit 20 % du coût total du projet.

De solliciter la DETR/DSIL auprès de la Préfecture de Saône- et- Loire pour une aide financière concernant la rénovation des sanitaires de l'école des Prés Calards (bâtiment ancien), à hauteur de **13 350.00 HT €**, soit 30 % du coût total du projet.

Le plan de financement est établi comme suit :

- Coût total de l'opération : 44 500 € HT
- Financement :
 - Conseil Départemental : 8 900 € HT
 - DETR : 13 350 € HT
 - Ville du Breuil : 22 250 € HT

Le Breuil, le 30 décembre 2024

Chantal CORDELIER
Maire

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

31 DEC. 2024

Mairie du Breuil
Place du 19 mars 1962
71670 Le Breuil
Tél. : 03 85 55 28 78
Fax : 03 85 56 08 59
mairie@lebreuilbourgogne.fr
www.lebreuilbourgogne.fr

pour **LE MAIRE**, par délégation,
Renaud VIBERT

